

PRÉSENTS :

Bourgmestre d'Aubange	M. KINARD
Président du Conseil de Police:	
Bourgmestres Messancy, de Musson et de Saint-Léger,	MM. KIRSCH, RONGVAUX
Membres du collège de police:	Mme GUILLAUME
Conseillers de Police:	AUBERTIN, BIORDI, BODELET, CAREME, FECK, LANOTTE, LARDOT, LENTINI, LICHTFUS, LORGE, LUCAS, MARMOY, MULLER, PONCELET, RONGVAUX, ROSMAN, THOMAS
Chef de Corps:	Commissaire Divisionnaire Philippe DENEFFE
Secrétaire de zone:	Mlle PETIT
Excusés	AUBERTIN, BIORDI, FECK, LANOTTE, LARDOT, LENTINI, LICHTFUS, MULLER

1. Approbation du compte rendu du conseil de police du 21.12.2022.

Il n'y a aucune observation sur le procès-verbal de la réunion du conseil de police du 21.12.2022. Il est approuvé par les membres du conseil de police, signé par le président et la secrétaire de zone.

2. Demande d'ajout de deux points en urgence

- Lettre de Mission du Chef de Corps.
- Engagement d'un INP dans le 1^{er} cycle de mobilité 2023.

3. Approbation des comptes de l'exercice 2022

LE CONSEIL DE POLICE,

Vu les comptes annuels de l'exercice 2022 établis par Mme DENIS Nadine, comptable spéciale, ainsi que le rapport d'analyse financière des dits comptes annuels ;

Après en avoir délibéré,

Par 13 « oui »

Par 0 « non »

Par 0 « abstention » sur 13 votants ;

APPROUVE :

Les comptes 2022, compte de résultat 2022 et le bilan au 31 décembre 2022 la zone de police Sud-Luxembourg comme suit :

Compte budgétaire 2022

Tableau de synthèse

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	10.018.824,14	900.133,15	10.918.957,29
- Non-Valeurs	0,00	0,00	0,00
= Droits constatés net	10.018.824,14	900.133,15	10.918.957,29
- Engagements	9.027.066,27	900.133,15	9.927.199,42
= Résultat budgétaire de l'exercice	991.757,87	0,00	991.757,87
Droits constatés	10.018.824,14	900.133,15	10.918.957,29
- Non-Valeurs	0,00	0,00	0,00
= Droits constatés net	10.018.824,14	900.133,15	10.918.957,29
- Imputations	8.713.037,94	384.417,77	9.097.455,71
= Résultat comptable de l'exercice	1.305.786,20	515.715,38	1.821.501,58
Engagements	9.027.066,27	900.133,15	9.927.199,42
- Imputations	8.713.037,94	384.417,77	9.097.455,71
= Engagements à reporter de l'exercice	314.028,33	515.715,38	829.743,71

Compte de résultat 2022

Résultat courant	775.308,26
Résultat d'exploitation	1.541.390,55
Résultat exceptionnel	437.411,66
Résultat d'exercice	1.541.390,55

Bilan au 31 décembre 2022

Total de l'actif	10.088.445,61	Total du passif	10.088.445,61
------------------	---------------	-----------------	---------------

4. Approbation du budget ordinaire et extraordinaire 2023

LE CONSEIL DE POLICE,

Vu le rapport visé à l'article 96 de la Nouvelle Loi Communale, déclaré applicable par l'article 27 de la LPI ;

Après en avoir délibéré ;

- Pour le budget ordinaire : par 13 « oui » et 0 « non » sur 13 votants ;
- Pour le budget extraordinaire : par 13 « oui » et 0 « non » sur 13 votants ;

ARRETE comme suit :

Le budget ordinaire de police année de service 2023 :

Exercice : 2023

Service : Ordinaire

	2021	2022			2023
		Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2021					
Droits constatés nets (+)	1	9.494.084,58			
Engagements à déduire (-)	2	8.902.932,54			
Résultat budgétaire au 01/01/2022 (1 - 2)	3	591.152,04			
Budget 2022					
Prévisions de recettes	4		9.739.907,60	9.739.907,60	
Prévisions de dépenses (-)	5		9.739.907,60	9.739.907,60	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2023 (4 + 5)	6				
Budget 2023					
Prévisions de recettes	7				10.667.091,80
Prévisions de dépenses (-)	8				10.667.091,80
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2024 (7 + 8)	9				

Le budget extraordinaire de police année de service 2023:

	2021	2022			2023
		Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2021					
Droits constatés nets (+)	1	857.874,84			
Engagements à déduire (-)	2	857.874,84			
Résultat budgétaire au 01/01/2022 (1 - 2)	3				
Budget 2022					
Prévisions de recettes	4	995.500,00		995.500,00	
Prévisions de dépenses (-)	5	995.500,00		995.500,00	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2023 (4 + 5)	6				
Budget 2023					
Prévisions de recettes	7				748.100,00
Prévisions de dépenses (-)	8				748.100,00
Résultat budgétaire présumé au 01/01/ 2024 (7 + 8)	9				

5. Prise de connaissance rapport de visite de contrôle du comptable spécial, effectué par le commissaire d'arrondissement.

Aucune remarque n'est à formuler.

Le Conseil de police acte la prise de connaissance de ce rapport.

6. Présentation de la lettre de mission du Chef de Corps

LE CONSEIL DE POLICE,

Vu le Plan Zonal de Sécurité de la Zone de Police Sud-Luxembourg ;

Attendu que le Chef de Corps a présenté oralement sa lettre de mission devant le Conseil de Police ;

Attendu que cette lettre de mission a une durée de cinq ans à partir de la date de nomination du Chef de Corps, soit jusqu'au 07/07/2027 ;

Qu'il y a donc lieu de renouveler ladite lettre de mission pour une durée de cinq ans ;

Considérant que la lettre de mission reprend l'essentiel des choix stratégiques et les priorités que le Chef de Corps veut réaliser durant son prochain mandat, ainsi que les moyens, possibilités et compétences qui lui seront donnés pour atteindre ses objectifs ;

Sur proposition du Collège de Police ;

Après avoir délibéré ;

A l'unanimité ;

DECIDE :

D'approuver la lettre de mission du Chef de Corps de la Zone de Police Sud-Luxembourg, le Commissaire Divisionnaire DENEFFE Philippe, ci-annexées.

7. Divers

Monsieur Carême Serge interroge le 1^{er} Commissaire Divisionnaire DENEFFE Philippe, sur la position de la Zone de Police Sud-Luxembourg quand à la lumière publique fermée de minuit à 05h00.

Le Chef de Corps explique qu'il n'y a pas de bonne solution, mais qu'il appert que pour la bonne pratique ainsi que pour la sécurité des policiers sur le terrain, l'éclairage publique reste important.

Par le Conseil de Police ;

La Secrétaire ,
(s) Tiffany PETIT

Le Président,
(s) François KINARD

Approuvé en séance du
19.06.2023

La Secrétaire,
Tiffany PETIT

Le Président,
François KINARD